BEAUTIRAN
Port des Graves

NON-OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE PRONONCÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 033 037 26 00067 déposée le 13/09/2026 Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie : 12 OCT. 2026	
Par :	Monsieur GANGAI Johann
Demeurant à :	1 Rue Buchou 33800 BORDEAUX
Sur un terrain sis à : Parcelle(s) : Superficie :	3 Route de l'Aruan 33640 BEAUTIRAN B 601 1762 m²
Nature des Travaux : Surface de plancher créée :	Changement de destination d'un garage en local commercial et activité de service avec modification de façade (porte garage remplacée par baie vitrée) 25m² par changement de destination

Le Maire de la commune de BEAUTIRAN

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

Vu le PLU approuvé le 26 septembre 2013,
Vu la modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 8 décembre 2020,
Vu la modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 17 juin 2024,

Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la vallée de la Garonne Secteur Cadaujac-Beautiran approuvé par arrêté préfectoral en date du 24 octobre 2005,
Vu la cote de référence NGF de 7.00 en zone bleue,

Vu les pièces complémentaires reçues le 27/09/2026,

Vu l'avis sans observation de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) en date du 07/10/2026,

ARRETE

Article unique : La déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition pour le projet décrit dans la demande susvisée.

BEAUTIRAN, le 08 OCT. 2026
Le Maire,
Philippe BARRÈRE

MAIRIE de BEAUTIRAN 33 (Gironde)